

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1897-1898.

Projets de Loi tendant à accorder la naturalisation ordinaire.

(Voir les n^{os} 126, 158 et 159, session de 1897-1898,
de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES.

A tous présents et à venir, Salut.

I.

Vu la demande du sieur CHARLES-LOUIS AUDENAERD, employé au chemin de fer du Grand-Central belge, à Oolen (Anvers), né à Westdorpe (Pays-Bas), le 26 juin 1869, tendant à obtenir la naturalisation ordinaire ;

Attendu que le pétitionnaire a justifié des conditions d'âge et de résidence exigées par l'article 3 de la loi du 6 août 1881 ;

Attendu que les formalités prescrites par l'article 6 de la même loi ont été observées ;

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

La naturalisation ordinaire est accordée au sieur CHARLES-LOUIS AUDENAERD.

La formule qui précède est applicable à chacune des demandes suivantes :

II.

ANNE-MARIE BUSCH, sous-institutrice adoptée, à Renaix (Flandre orientale), née à Arnhem (Pays-Bas), le 11 juillet 1864.

(2)

III.

CHARLES-JOSEPH-ALPHONSE DE CLERFAYT, commis de 1^{re} classe au chemin de fer du Grand-Central belge, à Ixelles (Brabant), né à Saint-Vaast (Hainaut), le 22 juin 1861.

IV.

LOUIS-LÉOPOLD KAUFFMANN, employé au chemin de fer Liégeois-Limbourgeois, à Liège, né à Maestricht (Pays-Bas), le 2 novembre 1861.

V.

FRÉDÉRIC MESSERLI, employé au chemin de fer Liégeois-Limbourgeois, né à Wabern (Suisse), le 23 juillet 1861.

VI.

MARTIN RUDELSHEIM, étudiant, à Anvers, né à Amsterdam (Pays-Bas), le 25 avril 1873.

VII.

JEAN-JOSEPH-NICOLAS SCHILLINGS, commis-chef au chemin de fer du Grand-Central belge, à Lodelinsart (Hainaut), né à Wipperfürth (Prusse), le 24 juillet 1842.

VIII.

HENRI THOMA, commis au chemin de fer Liégeois-Limbourgeois, à Tongres (Limbourg), né à Moresnet-Neutre, le 15 août 1859.

IX.

CORNEILLE-LAMBERT-AUGUSTIN WESENBEEK, chapelain, à Malines (Anvers), né à Esschen (Anvers), le 16 septembre 1861.

Bruxelles, le 4 mai 1898.

Les Secrétaires,
A. HUYSHAUWER.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
A. BEERNAERT.